



BLÉNEAU INFOS

Conseil municipal du 07 juillet 2020 portant sur le budget

Nous votons aujourd'hui le budget de la commune. Budget particulier puisque voté en juillet alors que la règle veut qu'il soit voté au premier trimestre. Budget particulier puisqu'il reprend l'ensemble des projets votés par la précédente municipalité. Budget particulier parce qu'il enregistre, pour la part revenant au nouveau conseil, des projets qui préparent les actions à venir de notre mandat.

Quatre initiatives sont à souligner:

La première concerne l'acquisition d'un bâtiment rue des vallées nécessaire au regroupement des services techniques afin de leur assurer plus d'espace pour une meilleure organisation, mais aussi les sanitaires avec douches comme la réglementation le prévoit. Ce regroupement libèrera les locaux actuels et plus particulièrement celui de la rue de l'Épalu, qui permettra de lancer une opération touristique importante : la création de l'espace Gaston Fleischel.

Cet espace rassemblera les pièces et les documents portant sur l'invention de la boîte automatique par Gaston Fleischel. Il permettra aussi l'installation d'un lieu d'exposition pour des voitures anciennes.

Des colloques pourront être organisés sur la voiture thermique ou électrique, sur la mobilité en partenariat avec Solidart qui dispose de salles de conférences adaptées à cet effet.

La deuxième initiative porte sur la mise en place d'une assistance à maîtrise d'ouvrage qui définira les cotes du bâtiment et présentera une esquisse de notre projet. Elle nous permettra ensuite d'engager sans tarder une consultation d'architectes. Des crédits sont ouverts à cette fin. Un comité consultatif sera créé aujourd'hui pour travailler sur les orientations et les moyens à mettre en œuvre pour réussir la muséographie.

La troisième initiative concerne la création du fonds façade. Ce fonds est réactivé. Il avait été créé en 2002 afin d'accompagner l'opération cœur de village initiée par le Conseil Régional. Un règlement d'attribution avait été défini ainsi qu'un périmètre d'intervention. Le comité devra le reprendre et certainement l'adapter aux besoins d'aujourd'hui. Ce fonds est fait pour accompagner les propriétaires qui veulent embellir les façades de leurs maisons ou de leurs magasins et rendre ainsi plus attractive notre commune.

10 000 euros sont inscrits. Ils ne seront pas dépensés entièrement cette année mais cette inscription marque notre volonté de nous engager dans cette voie.

Enfin, **la quatrième initiative est le contrat de partenariat** passé entre la commune et « l'appel Médical Search » pour une mission d'approche directe d'un médecin généraliste. Le départ au 31 août du Dr N'Guyen nous oblige à ne pas attendre pour agir, dans le but de lui trouver un successeur. Avec Thierry Gaudriault, nous avons rencontré deux représentantes de ce cabinet bien implanté en France qui dispose d'un bureau à Sens. Elles nous ont proposé un contrat en trois phases.

La première porte sur la diffusion du poste et une présélection des candidats.

La deuxième sur la présentation du candidat retenu.

La troisième sur l'installation et l'intégration du médecin avec une garantie d'exercice de six mois.

C'est la première phase que nous inscrivons dans notre budget pour un montant de 5 400 € TTC. Les deux autres phases d'un montant de 5 400 € pour l'une et 7 200 € pour l'autre ne seront payées que sur présentation d'un candidat puis sur son activité pendant au moins six mois. Ces deux dernières phases seraient prises en charge par la communauté de communes qui a la compétence santé.

Il faut agir et réagir pour souligner notre engagement dans un domaine essentiel à nos habitants. La crise du COVID est là pour le prouver. Prendre l'initiative et être soutenu par la communauté de communes est un bon exemple d'une coopération étroite entre nos deux collectivités.

Il faut préciser maintenant que les dépenses supportées au titre de la crise sanitaire s'élèvent actuellement à 12 125 €. Elles

comprennent l'achat de masques, de gel hydroalcoolique, de protection en plexiglass, de surchaussures, mais aussi les 6 125 € de prime versée aux agents.

Ces dépenses étaient nécessaires pour assurer la sécurité des habitants et du personnel communal qui a travaillé durant cette période de confinement. Je saisis l'occasion de remercier une nouvelle fois toutes celles et ceux qui ont contribué comme salariés ou comme bénévoles à mettre en place les mesures de protection qui ont été particulièrement efficaces sur notre territoire.

Mais il faut continuer à être vigilant et de ne pas se laisser aller à la facilité. C'est ainsi que la cérémonie du 13 juillet au soir ne donnera pas lieu à la retraite aux flambeaux et au feu d'artifice.

Le marché nocturne du 17 juillet, initiative nouvelle impulsée par Virginie Lalinec, sera organisé dans la halle avec les règles sanitaires imposées dans la lutte contre le COVID-19.

Enfin nous avons, avec des élus de la commission « patrimoine » et des membres de la commission paroissiale, reçu Agnès Plaidy, en charge à la DRAC des églises inscrites à l'inventaire des Monuments historiques. Nous avons pu envisager les travaux à réaliser sur notre église. Une lettre à la DRAC a été envoyée ce jour pour demander son appui dans l'élaboration du cahier des charges permettant la consultation d'architectes compétents dans le patrimoine historique. C'est un dossier que nous aurons l'occasion de revoir car il va nous engager sur toute la durée de notre mandat.



Des génisses en maternelle

Insolite

Quelle surprise pour les Blénaviens le lundi 6 juillet ! Un tracteur s'est renversé sur la chaussée. Des vaches se trouvaient dans la remorque. En attendant un autre moyen de transport, elles ont été accompagnées dans la cour de l'école maternelle sous les yeux étonnés des habitants présents. Heureusement, plus de peur que de mal!



Cérémonie du 13 juillet

Une centaine de personnes sont venues se recueillir devant le monument aux morts lors de la cérémonie de la fête nationale. A cette occasion, le capitaine des pompiers, Jean-Luc Regnery a remis les galons de sergent à M. Alain Joseph et les insignes de sapeur pompier de 1^{ère} classe à M. Frédéric Verdez.



Informations diverses

Lors du conseil municipal du vendredi 10 juillet, **les grands électeurs** pour les élections sénatoriales de septembre prochain ont été élus: Alain Drouhin, Maryse Beaujard et Daniel Allanic. Lors du même conseil, **le règlement du marché** a été adopté. Il sera mis en oeuvre dès le 14 juillet.

Communauté de communes: le président Jean-Philippe Saulnier-Arrighi a été

reconduit dans ses fonctions pour une durée de 6 ans.

3 dates à retenir en août:

- le 22 à 20h30, les Estivales de Puisaye organisent un concert dans l'église.
- le 23 à 18h15, c'est la libération de Bléneau. Un hommage sera rendu à Martial Lebois, résistant pendu à Semur en Auxois.
- le 28, se tiendra le 2ème marché nocturne à la Halle.

Quizz



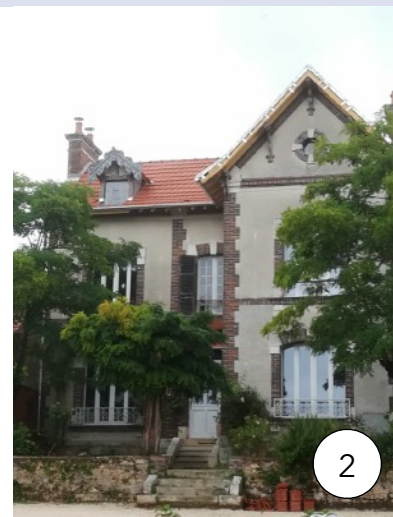
1

La deuxième moitié du 19ème siècle est une période florissante pour Bléneau. La construction de la mairie-école, le développement de nouvelles routes, l'installation du chemin de fer sont des manifestations de cet essor. Des "villas" sont érigées, grandes maisons bourgeoises avec jardin dans un style élégant, éclectique, légèrement ostentatoire qui en font encore de belles demeures aujourd'hui. Ces villas portaient un nom. En voici 4.

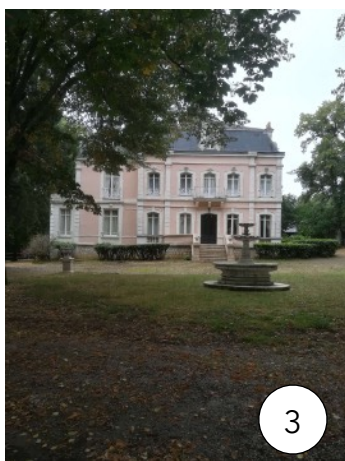
Redonnez à chacune leur nom d'origine.

villa du chêne
villa Passerose
villa du Loing
villa Antonie

Un indice, elles ont toutes été photographiées et nommées sur les cartes postales anciennes



2



3



4

Réponses: 1: villa du Loing 2: villa Antonie 3: villa du chêne 4: villa Passerose

IMPORTANT: Pour ne pas gaspiller de papier, Bléneau Infos est diffusé par voie électronique. Si vous connaissez quelqu'un désirant le recevoir et n'ayant pas d'accès internet, prévenez la mairie qui lui imprimera un exemplaire.